

Pierre le Grand a fait de Leningrad la fenêtre de son pays sur l'Occident. Ce magnifique Institut en fait aussi une fenêtre sur le Nord.

Quand on voit l'exposition de photographies sur la mémorable traversée de l'Arctique à ski, depuis l'Union soviétique jusqu'au Canada via le Pôle Nord, on ne peut que s'étonner devant la grandeur de l'esprit humain. Je tiens à féliciter les skieurs canadiens et soviétiques de l'imagination et du courage dont ils ont dû faire preuve pour accomplir cette prouesse extraordinaire et de la précieuse collaboration qu'ils ont ainsi apportée à la connaissance scientifique.

Cette exposition m'a aussi fait réaliser, une fois de plus, que l'Arctique est un lien entre le Canada et l'Union soviétique, au sens physique comme au sens spirituel. Nous sommes deux pays du Nord; l'Arctique fait partie intégrante de notre patrimoine. Pour les Canadiens, l'Arctique est un immense territoire sauvage où vivent des peuples anciens aux valeurs immémoriales; il apporte une dimension inestimable à notre identité nationale.

Comme le vôtre, notre Arctique a une importante valeur économique puisqu'il regorge de ressources naturelles. Et, comme le vôtre, il est un bien d'une rare valeur écologique dont nous revient la garde. D'autres pays limitrophes ont aussi des intérêts légitimes dans l'Arctique. Mais ne serait-ce que par la taille de nos territoires respectifs dans cette région, la coopération entre nous est plus qu'une possibilité d'action bilatérale; elle est une responsabilité planétaire.

Cette semaine à Moscou, nous avons pris un nouveau départ sur ce plan. Nous avons signé un important accord de coopération dans l'Arctique, ainsi qu'une série d'ententes sur la protection de l'environnement. Ces accords témoignent d'une volonté commune de resserrer notre collaboration, et ils nous en donnent les moyens.

L'Accord de coopération dans l'Arctique ouvre un nouveau chapitre dans les relations entre les peuples du Nord canadien et du Nord soviétique. Il s'appuie sur la coopération scientifique et technique déjà établie et vise à l'étendre à tous les domaines d'activité civile dans l'Arctique. Il prévoit des programmes bilatéraux dans les domaines clés : du développement économique, notamment l'exploitation des ressources renouvelables et non renouvelables; des questions sociales et culturelles; des sciences et de la technologie. C'est une commission mixte canado-soviétique de niveau ministériel qui en dirigera la mise en oeuvre.

La coopération entre scientifiques canadiens et soviétiques existe déjà, bien entendu. Le nouvel accord devrait permettre de la renforcer énormément. Pour faciliter la coopération dans ce domaine, je suis heureux d'annoncer la